

Assistant.e social.e (H/F/X) – CONTRACTUEL

BACHELIER ASSISTANT.E SOCIAL.E

SPF Justice – DG EPI

CONTENU DE LA FONCTION

Vous êtes passionné par les rapports sociaux et ses difficultés, disposez d'un intérêt pour le milieu carcéral et êtes désireux de mettre vos compétences au service du SPF Justice ? Pour vous aussi, les prisons ne sont pas qu'un endroit où des détenus doivent purger leur peine. Alors, vous êtes la personne que nous recherchons !

En tant qu'**assistant.e social.e**, vous contribuez par une prise en charge individualisée de chaque détenu à une détention sûre et humaine visant à la réintégration dans la société dans le respect de la personne détenue, de la victime et de la société. Afin de réaliser ces objectifs, vous veillez à tenir compte du contexte personnel et social dans lequel évolue le détenu. Vous formulez à l'intention des autorités compétentes, des avis relatifs aux aspects du régime carcéral, aux modalités d'exécution de la peine et concernant les décisions d'une éventuelle libération.

Dans vos missions au sein du service psychosocial, vous effectuez également les tâches suivantes :

- En tant que responsable de l'accueil psychosocial, vous garanzissez l'accueil de chaque détenu incarcéré afin de réduire l'impact négatif de l'incarcération. Vous l'informez sur l'organisation de la prison ainsi que sur vos missions, et celles des autres services internes et externes à la prison, et ce en fonction de son éventuelle problématique psychosociale et/ou psychiatrique. Vous informez le détenu des démarches à effectuer afin de se mettre en ordre au point de vue administratif et de la sécurité sociale, et l'aidez éventuellement à les réaliser ;
- En tant que personne de soutien, vous assurez l'accompagnement de la personne détenue tout au long de l'exécution de sa peine afin de limiter au maximum les effets négatifs de l'incarcération et maintenez les acquis psycho-sociaux et relationnels de la personne, via des entretiens réguliers avec le détenu et son réseau social. Vous répondez aux questions posées et intervenez en situation de crise ;
- En tant que personne-ressource dans l'élaboration du plan de détention individuel, vous stimulez l'autonomie du détenu afin de préparer sa réintégration individualisée, en tenant compte de la réparation des dommages causés aux victimes et à la société. Vous responsabilisez le détenu face à ses difficultés psychosociales et vous l'aidez à développer des aptitudes pour y faire face. Vous accompagnez le détenu dans l'élaboration et la mise en œuvre de son plan de reclassement, et au besoin accomplissez les démarches nécessaires avec lui ;
- En tant que dispensateur d'avis, vous élaborez un rapport d'enquête sociale, et rédigez un avis quant aux modalités d'exécution de la peine et aux aspects du régime carcéral afin de mettre à la disposition des autorités compétentes les informations nécessaires à la prise de décision. Vous prenez également part de manière active à la concertation et aux rapports pluridisciplinaires ;
- En tant que personne de contact, vous collaborez avec les personnes et services internes et externes afin de rentabiliser au maximum la période de détention en vue de préparer au mieux la réinsertion. Pour cela vous réalisez notamment les tâches suivantes : formation des membres du personnel dans la prise en charge des détenus, et en l'absence de stressteam, participation à l'accueil des membres du personnel ayant été victimes d'un traumatisme dans l'exercice de leur fonction, etc. ;



- En tant que gestionnaire de connaissances, vous veillez à compléter et actualiser systématiquement le dossier du détenu pour une utilisation optimale des informations psychosociales acquises durant la période de détention, notamment en cas de transfert ;
- En tant que collaborateur de projet, vous participez à la réalisation proactive de projets ciblés sur un objectif précis, tenant compte de la méthodologie du travail social, afin de développer un climat de détention humain au sein de l'établissement pénitentiaire.

EMPLOYEUR

En tant qu'**assistant.e social.e pénitentiaire**, vous évoluerez au sein du **service psychosocial (SPS)** d'un des établissements pénitentiaires francophones.

Le service psychosocial, composé principalement de psychologues et d'assistants sociaux :

- Apporte une assistance professionnelle par les avis qu'il formule dans le cadre des modalités d'exécution des peines et des aspects du régime des détenus en tenant compte des risques de récidive et à la fois des intérêts des victimes, de la société et de l'intéressé.
- Contribue à la réintégration psychosociale des détenus par une approche scientifique et un encadrement aux moments clés de la détention (en ce compris la préparation et l'évaluation du plan de reclassement).
- Garantit une exécution sûre et humaine de la peine dans le respect des lois en vigueur et dans l'esprit d'une justice réparatrice.

Ce service dépend de la **Direction générale des Etablissements Pénitentiaires (DGEPI)** fait partie du SPF Justice. La Belgique compte 35 établissements pénitentiaires, répartis entre la Flandre, la Wallonie et Bruxelles. Plus de la moitié de ceux-ci sont des maisons d'arrêt, c'est-à-dire des établissements pour des personnes en détention préventive, en attente d'un jugement définitif. Les autres établissements (maisons de peine) hébergent des condamnés qui y purgent leur condamnation. Dans la pratique, toutes les maisons d'arrêt hébergent également des condamnés en raison de la surpopulation carcérale. Les établissements pénitentiaires présentent également des niveaux de sécurité différents. On parle d'établissements ouverts, semi-ouverts ou fermés. Au 11 décembre 2019, la population carcérale était au nombre de 10.883 personnes.

L'administration centrale assure notamment le contrôle et l'encadrement des services extérieurs, le traitement des dossiers individuels des détenus et la gestion du personnel. Sa mission se décrit comme suit : « veiller à l'exécution sûre et humaine des peines privatives de liberté dont les finalités sont la protection de la société, la réparation du dommage causé et la préparation de la réinsertion des détenus dans la société. »

Le SPF Justice offre à ses 23.000 collaborateurs, un environnement professionnel agréable et une culture d'entreprise orientée vers le citoyen mais également vers ses propres collaborateurs. Ensemble, ceux-ci travaillent au quotidien pour une meilleure Justice.

La diversité des emplois, les défis et les nombreuses perspectives de carrière contribuent au bien-être de nos collaborateurs. En cela, notre organisation met l'accent sur l'échange de connaissances, le développement des talents et la réalisation des idées afin d'atteindre, ensemble, nos objectifs.

Notre engagement social est tout aussi essentiel à nos yeux. Le SPF Justice se veut une organisation ouverte et moderne qui évolue avec son temps et en tenant compte des changements de la société.

Si vous souhaitez avoir une meilleure image de la fonction, allez voir les témoignages de vos futurs collègues via [ce lien](#).

PROFIL

Diplôme exigé à la date limite d'inscription:

- Diplôme d'assistant.e social.e/bachelier professionnalisant assistant.e social.e délivré par une Haute Ecole belge.

Compétences comportementales :

- Vous créez et améliorez l'esprit d'équipe en partageant vos avis et vos idées et en contribuant à la résolution de conflits entre collègues.
- Vous réagissez au stress en vous focalisant sur le résultat, en contrôlant vos émotions et en adoptant une attitude constructive face à la critique.
- Vous fournissez des conseils à vos interlocuteurs et développez avec eux une relation de confiance basée sur votre expertise.

Attention ! Nous accordons une attention particulière à votre motivation ainsi qu'à une vision correcte du SPF Justice, de ses services et de la fonction. (x2)

Si votre motivation ne répond pas aux exigences de cette fonction, vous ne pourrez pas réussir cette sélection et ne serez pas repris dans la liste des lauréats.

Atouts:

- Vous possédez la connaissance d'une langue étrangère.
- Vous possédez la connaissance des outils informatiques Word, Excel et Outlook.

OFFRE

Vous serez engagé comme **Assistant Social** (niveau B) sous contrat à durée déterminée avec le barème de traitement correspondant BS1.

Traitement de départ minimum : 33.536,56 EUR (salaire annuel brut, déjà adapté à l'index actuel, allocations réglementaires non comprises).

Primes et allocations supplémentaires:

- Allocation de désagrément (25 euro net par mois)
- Allocation pour prestations irrégulières (flexiprime)
- Une prime de spécificités de 669,31 € (brut par an)

Avantages:

- possibilité de télétravail
- possibilité de bénéficier d'une allocation de bilinguisme (pour la région de Bruxelles)
- nombreuses possibilités de formations (à suivre durant les heures de travail)
- possibilité de souscrire à une assurance hospitalisation à des conditions avantageuses
- gratuité des transports en commun pour le trajet domicile-lieu de travail avantages et réductions octroyés grâce à la carte Fed+
- possibilité de recevoir une prime pour les déplacements en vélo
- restaurant d'entreprise avantageux



- possibilité d'effectuer des heures supplémentaires à prendre en récupération
- 26 jours de congé par an et en plus 3 jours fériés, 2 jours de pont et possibilité de récupération des jours de congé entre Noël et le Nouvel An
- semaine de 38h

Retrouvez toutes les informations (primes et allocations supplémentaires,...) et les avantages relatifs à un emploi dans l'administration sur <https://bosa.belgium.be/fr/themes/travailler-dans-la-fonction-publique>, le portail du personnel fédéral.

Conditions d'affectation:

Si vous êtes lauréat de cette sélection, vous devrez – pour exercer la fonction – remplir les conditions suivantes à la date d'affectation :

- être belge ou ressortissant d'un autre État faisant partie de l'Espace Économique Européen ou de la Suisse
- jouir des droits civils et politiques
- avoir une conduite conforme aux exigences de la fonction visée.

PROCEDURE DE SELECTION

Conditions de participation :

Vous ne serez admis à la sélection que si vous remplissez les conditions de participation (voir profil).

Interview :

L'entretien permet d'évaluer si vos compétences comportementales (voir la section "Profil") correspondent aux exigences du poste. Des questions sont également posées sur votre motivation, vos intérêts et votre affinité pour la fonction.

Vous réussissez si vous obtenez au moins 50 sur 100.

Et si vous avez réussi ?

Vous êtes contacté rapidement afin de vous offrir un contrat de travail.